



Commune mixte de Plateau de Diesse

Commission scolaire Mary-Claude Bayard quitte la présidence

Après douze années passées de bons et loyaux services, la maire de Nods tire sa référence tout en faisant un bilan de cette décennie.

A l'époque où Mary-Claude Bayard est entrée à la commission scolaire (CS), début 2011, il y avait encore trois délégués pour chaque commune (Nods, Diesse, Lamboing et Prêles), et ceci indépendamment de la taille de la commune. Suite à la fusion des communes de Diesse, Lamboing et Prêles, le règlement d'organisation a été adapté, et les choses ont quelque peu changé. Devenue présidente de la CS sur un malentendu comme elle aime à le relever, Mary-Claude Bayard a endossé cette fonction avec enthousiasme dès janvier 2014. Au moment de tirer sa révérence, elle a néanmoins accepté de faire le point sur les différents sujets en cours pour les lecteurs du Courrier de La Neuveville.

Le transport des élèves un défi permanent

Les activités scolaires étant actuellement déployées dans les quatre villages du Plateau de Diesse, le transport des élèves sur les six lieux de scolarisation (Nods, Diesse Ecole, Diesse Battoir, Lamboing Ecole, Lamboing Ecole enfantine et Prêles) représente un défi permanent tant au niveau de la fréquentation des élèves dans les bus (le déplacement du domicile à l'école ou à l'école à journée continue) que des horaires à respecter. L'équilibre est perpétuellement fragile. La CS met tout en œuvre pour trouver des solutions adéquates en tenant compte des multiples facteurs qui entrent en ligne de compte pour l'organisation du transport des élèves.

Les challenges en cours la scolarisation des élèves ukrainiens et l'intégration de l'enseignement spécialisé dans l'école obligatoire

Depuis mai 2022, deux classes ont été ouvertes au collège de Nods pour accueillir la petite quarantaine d'élèves ukrainiens résidant à l'ancien Foyer d'éducation de Prêles. "Cela a nécessité un grand investissement en termes d'énergie et de temps de la part de la direction d'école qui a dû faire preuve d'énormément de flexibilité pour trouver les enseignants/auxiliaires de classes indispensables à l'encadrement de ces élèves et à la surveillance de leur scolarisation", souligne Mary-Claude Bayard. Aux dernières nouvelles, la prochaine étape, décidée par la Direction de l'Instruction publique (DIP), consiste à intégrer ces élèves dans les classes ordinaires des écoles publiques. La mise en œuvre de cette politique n'est actuellement pas envisageable pour la Communauté scolaire, faute de moyens logistiques. Il reste donc beaucoup d'inconnues pour que ces élèves puissent continuer de bénéficier d'un cadre d'enseignement adapté à leur situation.

"Depuis la rentrée d'août 2022, l'enseignement spécialisé est désormais dispensé dans les écoles



Mary-Claude Bayard maire de la commune de Nods

publiques", poursuit Mary-Claude Bayard. "La mise en œuvre de ce projet, également décidé par la DIP, pose honnêtement quelques problèmes pratiques pour l'instant. La CS et la direction d'école sont en recherche permanente de solutions destinées à satisfaire toutes les parties prenantes, et elles sont nombreuses !" En effet, en plus de la pénurie d'enseignants spécialisés, cette nouvelle cohabitation entre enseignants spécialisés, enseignants, direction de l'établissement, élèves et parents d'élèves nécessitera sans doute un temps d'adaptation un peu plus long qu'imaginé avant que tout le monde ne trouve sa place. Quoi qu'il en soit, il ne faut pas perdre de vue que le centre des préoccupations doit rester la prise en charge des élèves ayant besoin de soutien.

Le projet en cours de gestation – l'ouverture de l'EJC durant une partie des vacances scolaires. Un sondage effectué au printemps 2021 a permis d'identifier que l'ouverture de l'EJC durant une partie des vacances scolaires est fortement sollicitée par les parents d'élèves.

"La réalisation de ce projet est en cours d'examen et prendra forme, je l'espère bien, à partir de la prochaine rentrée scolaire d'août, tels sont en tout cas mes vœux."

La plus grande satisfaction – le développement de l'école à journée continue (EJC)

Ouverte en août 2010 dans un contexte de fréquentation modeste, l'EJC s'est développée de manière exponentielle pour répondre à la demande des parents d'élèves, permettant ainsi à la population du Plateau de Diesse de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle et également de répondre aux changements sociétaux qui s'opèrent. Il s'agit d'un très bel exemple de mise en œuvre de politique publique, une alternative permettant notamment aux femmes d'accéder ou de garder des postes de travail à des niveaux supérieurs sans devoir recourir à la méthode controversée des quotas en entreprise. Actuellement, plus de 90 élèves fréquentent l'EJC et 12 collaboratrices y travaillent à différents taux d'occupation. La direction de l'EJC n'est jamais à court de nouvelles idées pour prendre en charge les élèves qui fréquentent la structure d'accueil et cela est très satisfaisant.

Du côté de l'ancienne présidente de la CS, le bilan est donc positif.

"J'ai eu d'énormes sources de satisfaction durant mes années de présidence, car j'étais extrêmement bien entourée par les membres de la CS et les directions d'école et d'EJC. Il y avait une volonté commune de mettre au centre de nos préoccupations le bon fonctionnement du Syndicat, et par conséquent, de l'école et de l'EJC."

Mary-Claude Bayard a toujours vécu une collaboration optimale avec ses vice-présidents successifs, qu'elle tenait à remercier au passage : Eric Brechbühl (2014-2017) et Anne Pasquiou Cacciopoli (2018-2021).

"J'ai en outre eu le privilège de pouvoir compter en toutes circonstances sur Nicole Racine et Raymond Rollier, employés administratifs de la CS, qui ont largement contribué au bon fonction-

nement du Syndicat de par leur travail, leur expérience et leur loyauté ces 20 dernières années et plus. Au-delà des mécanismes administratifs et des multiples contraintes qui y sont liées, j'ai énormément appris au contact de nos multiples partenaires. La nature humaine est résolument pleine de surprises", sourit-elle.

Son seul regret sera sans doute de "quitter le bateau" en pleine zone de turbulences secouant brutalement la gouvernance du Syndicat. Elle garde néanmoins espoir que le bon sens reprendra rapidement le dessus et que le bon fonctionnement de la Communauté scolaire redeviendra le centre des préoccupations de tous les délégués à la commission scolaire.

"Le plus important est de savoir rebondir et tirer les enseignements positifs des situations qui nous font sortir de notre zone de confort. Et c'est bien là que les notions de satisfaction et de réussite prennent tout leur sens", conclut-elle. Céline

Alcoolique pendant 25 ans, il a réussi à arrêter

ADDICTION Résident à L'Envol de Tramelan, Valery Schwab raconte son parcours pour aider d'autres personnes dépendantes, comme lui, à trouver la force de s'en sortir.

PAR JULIE GAUDIO



Valery Schwab a tout perdu à cause de son alcoolisme et a même passé quelques mois en prison. Aujourd'hui, il promet de ne plus jamais boire d'alcool. TELEBIELINGUE

En ce mois de janvier où l'on prône l'abstinence à l'alcool, un témoignage ne passe pas inaperçu sur les réseaux sociaux. Dans une vidéo, Valery Schwab, 45 ans, résident de L'Envol à Tramelan raconte sa descente aux enfers. Avec force motivation personnelle, il a ensuite réussi à remonter la pente. A quelques jours de fêter sa première année de sobriété complète, Valery Schwab a accepté de raconter son histoire. «Mon but n'est pas tant de montrer à tout le monde que je vais bien, mais surtout de donner de la force à ceux qui seraient dans la même situation que moi. Si je peux aider ne serait-ce qu'une personne à sortir de sa dépendance à l'alcool, alors j'aurai atteint mon objectif», lâche-t-il en guise d'introduction. Avant de se lancer dans le récit de son parcours, Valery Schwab prend le temps de respirer un bon coup et de boire un «schlouk» de boisson énergisante. Rien ne laisse deviner qu'il était alcoolique, dans une autre vie. Il semble être en bonne santé et confirme cette impression. «J'ai toujours beaucoup aimé le sport. J'ai notamment joué au football et été moniteur de ski. Je n'ai d'ailleurs jamais ressenti des symptômes physiques liés à mon alcoolisme», relate-t-il. Alors, à quel moment s'est-il aperçu que quelque chose clochait? «On tombe dedans sans s'en rendre compte», assure-t-il. Et de décrire de banales si-

tuations du quotidien: «Après les entraînements de sport, on boit une bière avec les copains. Un verre de rouge lors d'une sortie entre potes. A raison de deux entraînements et deux sorties par semaine, on se retrouve à boire quasiment tous les jours.»

Appeler à l'aide

La bascule survient quand il commence à ouvrir des bières tout seul, d'abord après le travail ou à midi, puis tout au long de la journée. «J'ai 30 ans, j'arrête le sport au moment où je crée mon entreprise de maçonnerie, car j'ai peur que des blessures m'empêchent de travailler. L'alcool devient normal, même si je ne m'en rends pas compte. J'ai toujours une bière avec moi, consommant entre six à sept litres par jour. Mes proches m'alertent, mais je ne me vois pas sombrer.» S'il ne remarque pas de changements physiques à cause de l'alcool, Valery Schwab souffre tout de même de problèmes psychiques. Il plonge dans une profonde dépression, au point de ne plus s'alimenter. «Ma femme décide de quitter la maison avec les enfants. Elle m'apporte à manger chaque jour et décide d'appeler un jour l'hôpital psychiatrique de Bellelay pour m'y amener», poursuit-il. Avec le recul, Valery Schwab avoue comprendre les raisons qui ont poussé sa femme à quitter le domicile. «Je n'étais jamais totalement ivre et je n'ai jamais levé la main sur elle

ou les enfants, mais je ne répondais pas aux questions, j'étais à côté de la plaque. Je pense que c'est très angoissant pour une personne sobre de vivre avec un alcoolique. Elle se pose toujours la question: «Va-t-il rentrer? Si oui, dans quel état?»



Avant, quand j'entrais dans un magasin, je fonçais directement au rayon des bières. Maintenant, je ne les vois même plus.»

VALERY SCHWAB
ANCIEN ALCOOLIQUE

Hormis la dépression, d'autres signaux surviennent dans sa vie. Il se retrouve en prison durant quatre mois, après trois retraits du permis de conduire à cause de l'alcool. «L'abstinence en prison n'a pas suffi à me faire définitivement arrêter. J'ai replongé dès ma sortie», confesse-t-il. Le déclin se produit un an après la prison. «Je parviens à avouer à mon psychiatre que je n'ai jamais réussi à arrêter les bières, et je sollicite son aide pour y parvenir. Il m'envoie alors trois semaines en sevrage à l'Unité thérapeutique des dépendances Les Vacheries, au Fuet. En mars 2022, je rejoins L'Envol à Tramelan, où je réside depuis.»

En rencontrant d'autres personnes, «aussi tristes que lui», dans cette institution spécialisée en addiction aux substances légales et illégales, Valery Schwab se constitue une deuxième famille. Les éducateurs viennent en renfort afin de les aider à gérer leur abstinence. Dans le but d'occuper son esprit, chose très importante selon lui pour ne plus penser aux boissons alcoolisées, il se remet au sport avec énergie. Et réussit à passer ses premières fêtes de fin d'année en résistant à la tentation. «Le 31 décembre, j'ai même emmené d'autres résidents en boîte de nuit et personne n'a bu!» se félicite-t-il. Aujourd'hui, Valery Schwab ne cache pas sa fierté d'être arrivé là où il en est. «Dans 15 jours, je fêterai mes 12 mois de sobriété. Il y a encore un an, cela m'aurait paru impossible. Mais quand je vois l'énergie et la force physique que j'ai retrouvées, je ne regrette rien et me promets de ne plus jamais toucher une goutte d'alcool.»

Beaucoup de bonne volonté

Le chemin fut semé d'embûches, et Valery Schwab reconnaît qu'il n'est pas facile de sortir de 25 ans d'alcoolisme. «Pour que cela fonctionne, il faut que cela vienne de nous. Personnellement, j'estime avoir mis 80% de bonne volonté, les 20% restants provenant d'aide extérieure. Car l'alcoolisme est une maladie et elle se soigne. On peut s'en sortir», promet-il.

Dans le même temps, il admet qu'il existe «300 façons d'être alcoolique». Lui, ce fut la bière, quand d'autres carburent au vin ou aux digestifs. «J'ai par exemple rencontré une femme qui buvait trois bouteilles de rosé par jour pendant un mois, et plus rien le reste de l'année. Mais cela suffit à être alcoolique», décrit-il.

Au fil du récit, le visage de Valery Schwab s'illumine davantage. Une véritable prise de conscience semble s'être opérée en lui. «Avant, quand j'entrais dans un magasin, je fonçais directement au rayon des bières. Maintenant, je ne les vois même plus», sourit-il. Il salue en ce sens l'action du Dry January, qui consiste à ne pas boire une goutte d'alcool en janvier. «S'abstenir un mois dans l'année ne peut faire que du bien. Tout le monde devrait en profiter pour réfléchir à sa consommation et se poser ces questions: «L'alcool passe-t-il avant tout, y compris sa famille? Ou est-ce que je me contrôle, et je bois juste pour le plaisir lorsque je suis avec mes potes?» En guise de conclusion, Valery Schwab prononce des phrases qui, dans la bouche d'une autre personne, pourraient résonner comme des slogans publicitaires. Néanmoins, venant de sa part, elles prennent un tout autre sens et donnent envie de le croire: «La vie est tellement plus belle sans alcool et drogue. Soyez vous-même, vous n'avez pas besoin de substances pour cela.»

EN BREF

MÖRIGEN

Un cheval heurté par un train

Un cheval a été heurté par un train de la compagnie Aare Seeland Mobil mercredi à Mörigen. Une cavalière a été blessée. L'incident s'est produit vers 18h lorsque deux cavalières ont voulu traverser le passage à niveau. Au même moment, pour des raisons encore inconnues, le train a heurté l'un des chevaux. L'animal s'est alors échappé et la cavalière qui le tenait par la main a été projetée au sol. Le cheval a pu être rattrapé et n'a été que légèrement blessé. Le passage à niveau a été fermé pendant plusieurs heures. Une enquête a été ouverte. **C-MPR**

MOUTIER

Et de trois pour Stations Cinoche

Stations Cinoche, collectif prévôtois qui organise des soirées de projections gratuites au Cinoche de Moutier, présente une sélection de 10 films s'inscrivant dans trois thèmes (Moyen-Orient, féminin-masculin et banlieues). Après deux projections en 2022, Stations Cinoche propose un 3e rendez-vous, mardi 17 janvier: Es, un Palestinien vivant à Al-Qods (Jérusalem), est amoureux d'une Palestinienne de Ramallah. Une frontière agressive les sépare et crée une situation absurde. **MPR**

BIENNE

Amour passionnel en musique

Pour son cinquième concert symphonique de la saison prévu jeudi prochain, l'Orchestre Bienne Soleure célèbre l'histoire d'amour passionnelle de Roméo et Juliette sous toutes ses formes. Sous la direction de Daniel Klajner, les musiciens interpréteront la partition de la comédie musicale «West Side Story», composée par Leonard Bernstein, ainsi que deux versions de «Roméo et Juliette». La première est celle de Tchaïkovski et l'autre, celle du ballet de Sergueï Prokofiev. L'introduction à l'œuvre a lieu 30 minutes avant le début du concert. Ce dernier commence à 19h30 au Palais des congrès de Bienne. Informations complètes et réservations sur le site: www.tobs.ch **C-JGA**

LE COUP DE GRIFFE DE VINCENT L'ÉPÉE
TOUT DOIT DISPARAÎTRE!**COURRIER
DES LECTEURS****CUISINE POLITIQUE**Manfred Bühler répond
à Pierre-Yves Moeschler

A propos du texte écrit par Pierre-Yves Moeschler, publié dans notre rubrique «L'Invité» du samedi 7 janvier, dans lequel il est notamment question des élus UDC Manfred Bühler et Maxime Ochsenbein.

Quelle n'a pas été ma surprise en lisant le texte acrimonieux de Pierre-Yves Moeschler du samedi 7 janvier. Il m'accuse d'avoir été élu (en pouvant retourner au Conseil national) par les forces ultraconservatrices de l'ancien canton et se demande si je me sentirai redevable à ma région de domicile.

Quel bien mauvais procès! Avec plusieurs motions déposées et acceptées par les chambres fédérales entre 2015 et 2019, j'ai démontré que je savais m'engager efficacement pour l'économie de ma région (RHT pour les apprentis) ou pour les

francophones (affichage bilingue sur les routes nationales). Sans oublier un engagement constant contre le séparatisme qui a trop longtemps divisé ce coin de pays.

Il n'existe aucune raison pour que cela change à l'avenir et je me sens fortement porté dans le Jura bernois, qui m'a témoigné une grande confiance avec le meilleur résultat au Grand Conseil en 2022. Cette confiance m'engage à être à la hauteur de mon statut particulier de seul élu francophone bernois au plan national et je prends ce rôle très à cœur. Ceci étant, en tant que président de l'UDC bernoise, plus grand parti du canton, il me revient de défendre aussi des positions qui déplaisent à Monsieur Moeschler. Visiblement, il se sent autorisé à me faire un procès en incapacité, notamment de compromis. Ceci est parfaitement grotesque au vu de mes 21 ans d'activité au Conseil municipal de Cortébert (la moitié de ma vie!), où la collégialité est quotidiennement vécue.

Monsieur Moeschler se permet même d'insulter mon vint-ansuite au Grand Conseil en attribuant «l'obscurantisme le plus épais» à

Maxime Ochsenbein. Ce n'est pas avec des écrits de ce type que la qualité du débat politique et l'envie de faire des compromis par-dessus les barrières de parti s'amélioreront. Quel dommage qu'un représentant du Parti Socialiste se laisse aller à de tels excès! Le Parti socialiste serait mieux inspiré de travailler réellement à faire élire une personne francophone de plus sous la Coupole au lieu de tirer à vue sur l'UDC.

Manfred Bühler, Cortébert

**L'obscurantisme
le plus épais réagit**

C'est avec un certain étonnement que j'ai pris connaissance du texte de Monsieur Pierre-Yves Moeschler, samedi 7 janvier. Son analyse farfelue est une profonde insulte aux électriques et électeurs qui ont démocratiquement accordé leur suffrage aux élus UDC de notre région, que ce soit au niveau communal, cantonal ou national. Ayant toujours entretenu une relation cordiale et ouverte avec ce Monsieur, j'apprends qu'il voit en moi l'obscurantisme le plus épais. J'en prends note.

Monsieur Moeschler tire à boulet rouge sur l'UDC et Madame Silvia Steidle, qui a pris ses responsabilités en démissionnant face notamment à l'inflexibilité de la majorité rouge-verte. Si lui et ses camarades avaient écouté les élus et représentants de l'UDC biennoise ainsi que les partis bourgeois, qui depuis plus de 15 ans tirent la sonnette d'alarme, la santé financière de la Ville de Bienne ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui, situation dans laquelle il faudra obligatoirement couper, et même aux petits copains qui ont toujours été généreusement arrosés, pour retrouver des finances équilibrées.

Maxime Ochsenbein, Bévillard

SANTÉ MENTALEBonne année
quand même

Santé et bonne année! Sans thé? Comment, tu as déjà oublié? Augmentation de 50% de médicaments prescrits aux jeunes! Les médecins se prennent avec du thé, non? OK, je suis lent à la compréhension, alors bonne et heureuse année!

Merci pour tes vœux! Mais Le Journal du Jura du 13 décembre dernier, je ne peux pas l'oublier! Pourquoi? En 2021, en Suisse, 3124 hospitalisations pour des lésions auto-infligées et tentatives de suicide. Tu t'imagines, neuf tentatives par jour? C'est juste énorme. Les 70%, ce sont des jeunes filles de 15 à 19 ans. La plus forte hausse, ce sont des enfants de 10 à 14 ans. J'aime les records, mais là c'est un record de ouf, 19 532 hospitalisations en psychiatrie!

Là, je ne te suis plus! Je te souhaite une bonne et heureuse année, et toi tu me bassines avec une hausse des troubles mentaux chez les jeunes femmes, avec des troubles dépressifs en forte croissance, avec des tentatives de suicide qui augmentent, avec un record d'hospitalisations. Tu es une alarme enclenchée, on devrait t'attacher sur un véhicule des urgences.

Comment peux-tu parler d'une heureuse année, alors que le désespoir est le maître des lieux? Les statistiques le disent, les médias le publient, c'est une réalité. Pour que 2023 soit une année plus belle que 2021, la question essentielle est de

découvrir les causes de ce mal-être, les raisons qui empêchent une immense foule de jeunes à croire en l'avenir! Il suffit de découvrir la ou peut-être les raisons, et nous serons des héros! Tu nous vois à la télé, parler de la solution et d'espoir?

Il y en a un qui en parlait avec amour, ainsi que de lumière, de paix, de justice, d'une vie abondante et de plénitude. Malgré des centaines de guérisons, des paroles qui brûlaient dans le cœur de ses auditeurs, son message n'a pas été reçu. Il a fini crucifié. Non, sa mort n'était pas la fin, mais le début! Ressuscité, il est devenu source de vie, d'inspiration et d'espoir. Serait-il la solution? Bonne et heureuse année.

Marc Früh, Lamboing

BENOÎT XVIL'impossibilité
de l'unanimité

Le départ de l'ancien pape a suscité de nombreuses réactions élogieuses dans les médias (humilité, intelligence, choix de la démission, etc.). D'autres ont été plus critiques. Comme préfet de la Congrégation de la foi, il encouragea Jean-Paul II à condamner les penseurs de la théologie de la libération en Amérique latine. Comme pape, il prononça des paroles maladroites face à la communauté musulmane à Ratisbonne et fut le moteur d'une Eglise qui avançait en fixant son regard dans les rétroviseurs. Impossible de faire l'unanimité, même pour un pape.

Toutes ces réactions révèlent le fossé qui se creuse toujours davantage entre les catholiques soucieux d'une Eglise qui se veut fidèle au passé et ceux qui aspirent à une évolution dans les domaines de la morale, des ministères et de la transparence. Ce départ est-il le premier round d'un combat qui vivra son apogée lors de l'élection du successeur de François? Le choix des cardinaux électeurs déterminera les options de l'Eglise pour plusieurs décennies. N'est-il pas urgent d'ouvrir des lieux d'échange au Vatican (un nouveau concile?) sur toutes les questions épineuses, pour éviter le choc de ses deux sensibilités?

Philippe Charmillot, Courgenay

**L'INVITÉ****PATRICK LINDER, DIRECTEUR DE LA CHAMBRE D'ÉCONOMIE PUBLIQUE DU JURA BERNOIS (CEP)****Grand Chasseral, instrument d'attractivité**

Le dévoilement de la marque Grand Chasseral, en fin d'année passée, a trouvé un écho fort réjouissant et suscité instantanément des échanges passionnés sur les perspectives qu'elle ouvre pour notre région. La grande visibilité de l'opération aura eu le mérite supplémentaire de focaliser l'attention des observateurs les plus attentifs sur la notion de marque territoriale (ou marque d'attractivité) à laquelle s'est d'emblée référée la Fondation pour le rayonnement du Jura bernois qui, pour rappel, a conçu Grand Chasseral.

Sommairement, une marque d'attractivité peut être comprise comme une création de sens et de messages plaçant le territoire au cœur d'une action communicationnelle simultanément orientée vers lui-même et vers l'extérieur. Cet instrument permet de donner de la cohérence et de la lisibilité à l'ancrage régional des activités (éco-

nomiques, touristiques, culturelles, agricoles, sociales, etc.) tout en les promouvant activement au moyen d'une image coordonnée. De nombreux exemples à la notoriété établie et au succès avéré précédent ainsi, partout dans le monde, la marque Grand Chasseral.

Si l'une des souches les plus précoces d'action méthodique sur l'image et la perception d'un lieu peut être décelée aux Etats-Unis, à la fin des années 1970, avec l'imparable et omniprésent «I love NY», le recours à des outils particuliers de marketing par des régions, des villes ou des territoires s'est fortement popularisé depuis lors. Il n'est ainsi pas inintéressant de mentionner, en France, où des occurrences notables se sont signalées d'ailleurs dès les années 90, les marques «Auvergne nouveau monde», «Franche-Comté, l'originale», «Jura, l'inattendu», «Je vois la vie en Vosges», «Tout commence en Finistère»,

«onlyLyon», «Invest in Reims» ou «Marseille – on the Move» pour brosser un panorama rapide des instruments utilisés et de leur grande diversité. La Suisse n'est pas en reste et voit – avec une forte adéquation cantonale – l'utilisation de marques comme «Valais/Wallis – gravé dans

**Grand Chasseral propose un levier robuste
pour la communication d'une image positive
de notre région.**

mon cœur», «Vaud+», «Graubünden», «Ticino» et, pour des régions, par exemple celle de «Jungfrau – Top of Europe» ou «La Gruyère – un pays de cœur» avec une focalisation touristique récurrente.

Formellement découplées des identités institutionnelles relevant d'une

gouvernance politique («I love NY» n'a pas changé le nom de New York), ces démarches ont toutes pour but de mettre en exergue les atouts d'un territoire auprès de cibles précises, en fonction d'objectifs propres à chaque entité, en mobilisant des éléments permettant de se différencier

et de se profiler. La conception de la marque Grand Chasseral mobilise des méthodes similaires, prend appui sur des ressorts techniques comparables et tire parti des savoirs accumulés en la matière. Ainsi, le Jura bernois a construit, au travers de sa société civile, sa propre mar-

que et son propre récit au cours d'un processus créatif et inclusif ayant fédéré dans une même intention la plupart des acteurs régionaux.

L'approche méthodique et rigoureuse retenue aura nécessité, en premier lieu, l'élaboration d'un portrait technique exhaustif consignait l'ensemble des spécificités, traits saillants, signes et symboles de la région. Ce document fondateur a conditionné tous les choix opérés (nom, forme graphique, devise, campagne, etc.) et garanti l'adéquation à l'essence profonde de la région.

Démarche structurante engendrant un discours neuf, Grand Chasseral propose un levier robuste pour la communication d'une image positive de notre région, en lien avec une réalité mesurable et des besoins effectifs. Cet instrument d'attractivité et de notoriété démarre désormais une phase d'implémentation déterminante pour son succès.

FÉDÉRATION JURASSIENNE DE MUSIQUE

Moins de musiciens, mais plus de jeunes

Hier à Courfaivre, la Fédération jurassienne de musique (FJM) a réuni ses 124 délégués lors de sa grande assemblée annuelle. On y a évoqué les craintes pour le futur, suite à la saignée du Covid, mais aussi les espoirs avec de nombreuses fêtes déjà à l'agenda.

En muséifiant les fanfares pendant deux ans, le Covid a eu un effet secondaire indésirable: beaucoup de membres de sociétés de musique, privés de leur activité, se sont découragés et ont rangé l'instrument au placard.

«Globalement, la FJM a enregistré une diminution de 14% de musiciens entre 2019 et août 2022», déplore le président central Jean-Pierre Bendit, aux manettes de cette 141^e assemblée des délégués, aux petits soins de son hôte la fanfare L'Espérance de Courfaivre. Le président du comité d'organisation Gerald Steiner et ses bénévoles n'ont pas ménagé leur peine pour bien accueillir ces 124 délégués, 250 personnes au total dans la grande salle du Centre culturel et sportif de Courfaivre.

Une majorité de jeunes
Malgré cette baisse dans les rangs de la FJM, à 1555 membres et 68 sociétés (contre 70 auparavant), le président porte



Les 250 convives de l'assemblée des délégués de la Fédération jurassienne de musique ont savouré leur repas comme le concert de la Fanfare des vétérans de la FJM. (PHOTO VARRY BEGUÉLIN)

un message d'espoir. «On a toujours l'image de nos fanfares avec les cheveux gris. Eh bien c'est faux: 54% de nos membres ont moins de 40 ans, et le nombre de moins de 20 ans a doublé.»



54% de nos membres ont moins de 40 ans.»

La relève est donc là, mais il faut qu'elle y reste. Pour ce faire, «il est nécessaire de fixer des buts musicaux, car les périodes sans but sont mortelles». C'est pourquoi l'agenda des manifestations à venir commence déjà à se remplir (voir encadré). «Et pour le

concours des ensembles et solistes, avec 95 solistes et 19 ensembles inscrits, on bat déjà tous les records de participation!» se réjouit Jean-Pierre Bendit.

Pour toucher un plus grand public que les fidèles habitués, le président plaide pour des concerts dans des endroits inhabituels, comme les fêtes lo-

cales, les marchés, les centres commerciaux. C'est ainsi que les gens découvriront le plaisir d'écouter, puis de faire de la musique en société, et ainsi enrayer l'érosion des effectifs.

Dûment accompagnée de sa bannière et son banneret, la nouvelle présidente de l'Association suisse des musiques (ASM) Luana Menoud-Baldi

est venue présenter les salutations de ses 76 000 musiciens et musiciens aux Jurassiens. Elle tire, elle aussi, un constat assez morose de la pandémie, «une période de marasme culturel qui a mis à mal notre fonctionnement».

Musiciennes appelées sous les drapeaux

Constat partagé par le lieutenant-colonel Philippe Monnerat, du centre de compétence de la musique militaire, qui accuse un manque cruel de musiciens, et doit désormais se tourner vers des musiciennes, grandes bienvenues pour grader sous l'uniforme, mais le militaire cette fois.

Enfin, une ovation a été adressée à Marianne Baumgartner, secrétaire permanente de la FJM depuis 15 ans et bientôt à la retraite. Mais entre son saxophone et son mari Marcel, président de la Fanfare de Malleray, pas sûr que sa partition change. C'est juste le tempo qui va ralentir.

THOMAS LE MEUR

MANIFESTATIONS FJM À VENIR

Concours jurassien des solistes et ensembles samedi 11 mars à Courgenay

Fête des jeunes musiciens jurassiens (JMJ) dimanche 30 avril à Corban et Montsevelier

Lutrin d'Or samedi 4 novembre à Delémont

Fête jurassienne de musique samedi 15 et dimanche 16 juin 2024 à Allie

AGENDA

HAUTE-SORNE
Conseil général, convoqué ce soir à 19 h 30, au Centre de culture et de sport de Courfaivre.

LES LAURÉATS

- 25 ANS D'ACTIVITÉ**
Aurélien Schnopp, (Société de Musique d'Allie);
Cornelis Brunot, (FUIB Orchestra Bassecourt);
Walter Oester, (Batterie-Fanfare L'Audacieuse Bienn);
Sabrina Quaranta, (Famionica La Concordia Bienn);
Lidia Rossel, (Musique des Jeunes Bienn);
Laetitia Choulat, (Harmonie de l'Allaine Boncourt);
Stéphane Eliaque, (Harmonie de l'Allaine Boncourt);
Carole Nicolet, (Fanfare Union Buix);
Jean-Claude Pape, (Fanfare Union Buix);
Christian Nappex, (Fanfare Union Buix);
Carole Vuillaume, (Fanfare Union Buix);
Laetitia Barth Dusay, (Les Echos du Val Terbi Corban);
Sandra Darbellay, (Les Echos du Val Terbi Corban);
Pablo Blanco, (Fanfare de Courcelon);
Jean-Daniel Luraschi, (Fanfare de Courcelon);
Bluette Jolidon, (Fanfare L'Espérance Courfaivre);
Rita Moser, (Fanfare Municipale Courtenay);
Dominique Oberli, (Fanfare de Courtételle);
René Altomath, (Fanfare La Montagnarde Epauwillers);
Valérie Beuchat, (Fanfare La Montagnarde Epauwillers);
Philippe Haenggi, (Fanfare Concordia-Liberté Glovelier);
Eliane Zagrodnik, (Fanfare Concordia-Liberté Glovelier);
Magali Marchand, (Fanfare Concordia-Liberté Glovelier);
Ludovic Koller, (Fanfare Montsevelier);
David Neuwischwender, (Fanfare Montsevelier);
Gaston Broquet, (Echo du Bueberg Movelier);
Jean-Louis Racine, (Fanfare Esplérance Nods-Dresse);
Jean-Louis Klingler, (Fanfare Le Nidmunt);
Frédéric Praz, (Musique-Fanfare Saignelégier);
- 35 ANS D'ACTIVITÉ**
Bernard Studer, (Société de Musique d'Allie);
Maurice Périat, (Société de Musique d'Allie);
Agnès Savary-Moirand, (Société de Musique d'Allie);
José Laville, (Fanfare l'Espérance Cheve-

- nez);
Denis Lachat, (Les Echos du Val Terbi Corban);
Thomas Habegger, (Brass Band Corge-mont);
Claudette Theurillat, (Union Instrumentale Delémont);
Emmanuel Joliat, (EC Concordia Merve-nier);
Hervé Mouttat, (EC Concordia Merve-nier);
Michel Mallard, (Fanfare Montfaucon-Les Enfers);
Daniel Koller, (Fanfare Montsevelier);
Catherine Luyet, (Echo du Bueberg Movelier);
Georges Crovisier, (Fanfare La Nidmunt);
Roland Garner, (Fanfare Municipale Pen-refette);
Jean Panizza, (Musique-Fanfare Les Pommerats);
- 50 ANS D'ACTIVITÉ**
Paul-André Pelletier, (Fanfare Les Breu-leux);
Jean-Noël Paupé, (Fanfare de Courtételle);
Denise Stanz, (Fanfare Municipale Delémont);
Maurice Bréchet, (Echo du Bueberg Movelier);
Bernard Corbat, (Fanfare L'Harmonie Verdinscour);
Pierre-André Zampieron, (Fanfare de Villeret);
- 60 ANS D'ACTIVITÉ**
Jean-Maurice Périat, (Société de Musique d'Allie);
Robert Ulrich, (Batterie-Fanfare L'Audacieuse Bienn);
André Jacquemin, (Fanfare L'Ancienne Combe);
Pascal Girardin, (Fanfare L'Espérance Courfaivre);
Denis Rodez, (Union Instrumentale Oeflimont);
Claude Marquis, (EC Concordia Merve-nier);
Gérard Champion, (Fanfare Montsevelier);
René Volblat, (Fanfare Montagnarde Plagne);
- 70 ANS D'ACTIVITÉ**
Roland Probst, (Batterie-Fanfare L'Audacieuse Bienn);
Robert Chapuis, (Fanfare L'Amicale Buix);
Gérard Studer, (Union Instrumentale Delémont);



Robert Chapuis et Gérard Studer, 70 ans d'activité chacun.

Musiciens jubilaires avec 60 ans d'activité.

Musicienne et musiciens jubilaires avec 50 ans d'activité.



Musiciennes et musiciens jubilaires avec 35 ans d'activité.



Musiciennes et musiciens jubilaires avec 25 ans d'activité.

PHOTOS VARRY BEGUÉLIN



Des pompiers un peu moins sollicités

BIENNE L'année 2022 fut légèrement moins chargée pour les pompiers biennois que 2021. Les sapeurs pompiers sont intervenus 650 fois.

PAR VANESSA NAEF ADAPTATION SIMON PETIGNAT

Une poêle oubliée sur une cuisinière, un chat qui n'arrive plus à descendre d'un arbre, une victime d'accident libérée d'une voiture. L'année dernière, les pompiers de milice et les sapeurs-pompiers de Bienne sont intervenus 650 fois. Un chiffre qui se situe dans la fourchette des années précédentes: «Nous comptons 600 à 700 interventions par an», explique Matthias Reber, vice-commandant des sapeurs-pompiers de Bienne. Mais ces interventions n'impliquent pas nécessairement de la fumée et des flammes. En effet, seul un tiers d'entre elles sont initiées par des incendies. A écouter le vice-commandant, les soldats du feu deviennent de plus en plus souvent sollicités pour des aides techniques, comme débloquer les portes d'un ascenseur. Les urgences médicales consistent aussi en une part importante de leur travail.

Et heureusement, d'après Matthias Reber, que les ambulanciers sont davantage enclins à demander de l'aide aux pompiers que de «bâcler un sauvetage» dans une situation grave. Secours d'animaux, accidents chimiques, fuites de gaz ou hydrocarbures, sauvetages en hauteur, sont autant d'autres raisons pour un départ de la caserne.

Plus d'une centaine de fausses alertes

Parmi les interventions majeures des sapeurs-pompiers biennois en 2022, le feu de végétation en mars entre Douanne et Schernelz, le grand incendie du «Bären», à Anet – qui a également été l'un des plus grands incendies au niveau cantonal –,



Matthias Reber fait partie des sapeurs-pompiers de Bienne depuis 30 ans. VANESSA NAEF

celui du silo à Schwadernau ou encore celui d'un garage à Bienne sont à noter. Les accidents mortels, comme ceux de l'écluse de Port et de l'A6 près de Studen, entrent également dans cette catégorie.

Lors de l'année dernière, les pompiers sont intervenus 113 fois sans que rien ne nécessite leur venue. «Les fausses alertes ne surviennent pas parce que les gens appellent pour un oui ou pour non», explique d'emblée le vice-commandant. Les détecteurs de fumée, de plus en plus répandus, seraient une des causes de ces déplacements inutiles. Malgré la sécheresse estivale, où les risques d'incendies

étaient élevés, l'année 2022 a été plus calme que l'année 2021, lors de laquelle les pompiers sont intervenus 164 fois rien que dans le contexte des débordements du lac de Bien-

ne. Et Matthias Reber de saluer au passage le travail de prévention effectué l'été dernier, qui a selon lui permis d'éviter bon nombre de catastrophes.

Le trajet, presque le plus dangereux

Dix minutes. C'est le temps dont disposent les pompiers pour se rendre sur un lieu d'intervention de l'agglomération biennoise, selon les directives de la Coordination suisse des sapeurs-pompiers. Et il faut compter deux minutes de préparation avant de se mettre en route. «Parfois, j'ai l'impression que le plus dangereux est le trajet jusqu'au lieu de l'intervention», confie Matthias Reber, vice-commandant des sapeurs-pompiers biennois. Voitures mal garées, scooters, vélos, autant de complications possibles.

Ces chiens qui font du bien



Tonia Zürcher et la chienne Blanche se rendent depuis quatre ans dans des homes pour y rencontrer les résidents. TELEBIELINGUE

LA NEUVEVILLE

Les chiens de thérapie en visite au home Mon Repos.

L'association «Chiens de Thérapie Suisse» reçoit entre 20 et 30 demandes de formation de la part de propriétaires qui désirent faire de leur animal favori un chien thérapeutique. L'intérêt est grandissant. De plus en plus d'institutions, notamment des homes, accueillent volontiers de telles initiatives. Tonia Zürcher et sa chienne Blanche ont suivi une formation auprès de l'association «Chiens de cœur». Cela fait maintenant quatre ans qu'elles se rendent bénévolement dans les maisons de retraite pour y rencontrer les résidentes et résidents. «C'est très touchant d'apporter un petit peu de joie et de la tendresse», indique Tonia Zürcher au micro de TeleBilingue.

Le duo s'est ainsi rendu au home Mon Repos, à La Neuveville, pour le plus grand plaisir des pensionnaires. Roger Geiser tient encore bien sur ses pieds, il peut tenir Blanche en laisse. Accompagné par la maîtresse de l'animal, il traverse la résidence jusqu'au point de rencontre. La thérapeute canine

et sa conductrice savent comment s'y prendre. Blanche s'approche des participants à la session, et ceux-ci la caressent.

«C'est la meilleure thérapie qu'on puisse avoir! Moi, je n'ai plus trop confiance dans les êtres humains», glisse un résident du home. «Je trouve qu'ils ont vraiment un caractère qui fait du bien, qui nous calme», complète une autre pensionnaire. Roger Geiser est du même avis: «La compagnie d'un chien fait un plaisir fou aux résidents et à l'animal, aussi.»

La thérapie et ses bienfaits

Thérèse Puig est infirmière clinicienne spécialisée. Elle note «que les visages des résidentes et résidents du home s'illuminent à chaque visite du chien». Les bénéfices sont bien plus que simplement psychologiques: «La présence d'un animal, la relation avec lui, ça réveille et ça permet aux patients de sécréter de la sérotonine et des endomorphines, donc elle peut même diminuer la douleur. Elle permet de faire des thérapies sans médicament.»

En Suisse, la thérapie assistée par l'animal n'est pas reconnue par la Confédération. Mais dans certaines institutions, comme les homes, la demande est en hausse. **AMU-ECA**

Et si on leur facilitait le travail?

PERMIS F Moults «bénéficiaires» de ce document ont la volonté de travailler, mais les obstacles ne manquent pas, caramba.

Les personnes et les réfugiés admis à titre provisoire peuvent travailler dans toute la Suisse. L'exercice d'une activité lucrative pour les intéressés fait l'objet d'une simple annonce par l'employeur auprès de l'autorité cantonale compétente. Précision importante, ce permis est établi pour un an au plus et peut être renouvelé d'année en année par le canton de domicile. «Employer une personne au bénéfice d'un statut F comporte toutefois un certain risque», constate le dé-

puté-maire Hervé Gullotti (PS, Tramelan). «En effet, la condition provisoire du séjour freine l'engagement sur le marché du travail.»

Or, pour celui qui vient de se fendre d'une interpellation à ce propos, la situation du marché du travail en Suisse et dans le canton montre que de nombreux secteurs d'activité souffrent d'une pénurie de main-d'œuvre. «Une reconsidération des conditions de travail pour les bénéficiaires du statut F permettrait de pallier un man-

que de ressources», insiste le politicien. De quoi assaillir de questions le Conseil exécutif. Hervé Gullotti est ainsi avide de connaître les mesures que l'Ours a déjà prises pour informer les employeurs de la situation des personnes ayant le statut F en ce qui concerne le travail rémunéré, façon de «réduire réticences et obstacles à l'embauche de ces gens».

«Quels résultats ont été obtenus grâce à ces mesures? Ont-elles contribué à améliorer le taux d'activité des personnes admises à titre provisoire?» poursuit l'élu. Pour lui, les intéressés qui ne peuvent pas exercer d'activité lucrative grèvent le budget social du can-

ton. «Il est donc dans son intérêt d'augmenter leur taux d'activité. Quelles autres mesures le canton peut-il prendre pour y parvenir?»

Le Tramelot se demande encore si le canton pourrait envisager de mettre en ligne un site contenant des informations sur ce thème à l'intention des employeurs, voire de lancer une campagne pour les informer activement de la possibilité d'engager des personnes admises à titre provisoire. «La situation actuelle du marché du travail ne pousse-t-elle pas à reconsidérer les conditions d'octroi d'une autorisation de travailler?» conclut le politicien. **PABR**

IMMOBILIER

APPARTEMENT À LOUER À LA NEUVEVILLE

Etes-vous retraité?

Cherchez-vous un appartement confortable, dans un cadre idyllique?

Souhaitez-vous bénéficier librement de services adaptés (téléalarme, visite sociale, nettoyage, animations...)?

Un appartement de 2 pièces (avec cave et place de parc) est libre de suite.

Contactez-nous pour fixer un rendez-vous ou demander la documentation.

Gérance: Fiduciaire Hirt
Ch. des Prés-Guétins 47
2520 La Neuveville
info@vignolans.ch
032 508 56 34

VIGNOLANS
www.vignolans.ch

Coup de jeune à la fanfare

LA FERRIÈRE Après plusieurs années de démarches infructueuses, la société dispose à nouveau de sa propre réserve d'espoirs locaux.

TEXTES ET PHOTO SALOMÉ DI NUCCIO

«Lorsqu'on fait de la musique, l'instrument n'est finalement qu'un outil. Alors sachez déjà que vous êtes plus important que l'outil!» Face à une douzaine d'enfants attentifs, l'enseignant de musique Cédric Châtelain a donné lundi soir une première leçon aux futurs cadets de la fanfare de La Ferrière. Après plusieurs années de démarches infructueuses, la société musicale a pu réunir un groupe de jeunes pousses. Comme au bon vieux temps des années nonante. A l'instar de la plupart des fanfares de la région, l'ensemble ferriérois se targue à présent à nouveau de sa propre réserve d'espoirs musicaux. Sur la base de 13 inscriptions, ce jeune contingent semble même plutôt inespéré, si l'on tient compte que jusqu'à l'an passé, la tentative de recrutement s'était soldée par un flop.



Face au formateur Cédric Châtelain, 12 des 13 jeunes inscrits étaient au rendez-vous lundi soir.

«Pourvu que ça dure»

«On s'est pourtant rendus dans les écoles du village, de Mont-Soleil et de Renan avec nos instruments, afin de faire une présentation dans le cadre d'une leçon de chant», s'étonne encore le trompettiste Claude-Alain Isler, en charge désormais de la structure des cadets. Or, cette année, de nombreux enfants de musiciens ont at-

teint l'âge requis de six ans ou s'en approchent. Plusieurs fratries s'étant par ailleurs stimulées entre elles. Une situation propice à la relance d'un bon groupe, que le responsable espère chargé de promesses. «Lorsqu'on commence directement avec une dizaine d'enfants, c'est sûr que c'est beaucoup plus dynamique qu'avec deux ou trois. On espère juste maintenant que ça va durer.»

Lundi, il ne s'agissait que d'une initiation musicale. Mais la motivation perçait dans les mirrettes d'Ethan, Sully, Léa et les autres, qui feront résonner dès que possible leur instrument respectif.

Bientôt «Frère Jacques»?

«Il y a une bonne répartition à ce niveau-là», se réjouit d'ailleurs le président Patrick Wiedmer, dénombrant un mix

bienvenu de cuivres, bois et percussions. Sous la conduite du formateur de Villeret Cédric Châtelain, enfants et ados apprendront tout d'abord les bases du solfège, de sorte à évoluer ensuite à leur propre rythme. Quelle que soit l'avancée de leur apprentissage, ils pourront jouer assez rapidement des mélodies simples telles que celles de «Frère Jacques» ou «Quand trois poules vont aux champs».

Par le biais de la Fédération jurassienne de musique (FJM), les plus passionnés jouiront au besoin de subventions cantonales, à même de leur faciliter l'accès aux cours de l'Ecole de musique du Jura bernois (EMJB). Reste que le 6 mai, tous les cadets pourront du moins présenter leurs acquis lors du traditionnel concert de leurs aînés. «Ils joueront le peu qu'ils savent jouer. Ne serait-ce qu'une gamme durant 15 secondes», avance Claude-Alain Isler. Les répétitions auront lieu chaque lundi soir, à 18h, dans une salle de la halle polyvalente.

Bientôt 210 ans d'histoire pour la fanfare de la Ferrière

Doyenne des 68 fanfares affiliées à la Fédération jurassienne de musique (FJM), la société ferriéroise fêtera, en 2024, ses 210 ans. Sa fondation, en 1814, fait d'elle une entité née sur le sol français du Haut-Rhin, au sein du département de l'époque du Mont-Terrible. «Cette fanfare a sans doute été créée avec des relations françaises», suppose Jean-Pierre Bendit, président de la FJM. «Dans l'Arc jurassien, la plupart des premiers ensembles ont plutôt été fondés dans les années 1830.» Forte aujourd'hui d'une trentaine d'actifs, âgés entre 18 et 70 ans, la fanfare de La Ferrière maintient un effectif relativement stable. «On tient une bonne équipe de

jeunes, avec quelques-uns qui ont une vingtaine d'années», souligne bien à propos le batteur Patrick Wiedmer, au poste de président depuis quatre ans. Parmi les nombreuses prestations publiques des musiciens, un grand concert annuel figure à l'agenda, le 6 mai. Un événement, qui en moyenne, attire à la halle polyvalente locale près de 250 auditeurs. Dès l'automne prochain, une soirée de soutien visera à aider le financement d'une nouvelle bannière, vouée à être inaugurée, en 2024. L'actuelle affichant une cinquantaine d'années, le comité imagine des tons et un design flambant neufs. «On va essayer de repenser le tout.»

Rencontre sur un toit

SAINT-IMIER La compagnie Utopik Family présente son nouveau spectacle.

«Le ciel au-dessus», dernière création de la compagnie Utopik Family, verra le jour au Centre de culture et de loisirs (CCL) de Saint-Imier les 29 janvier et 4 février. Pour ce quatrième opus, écrit et interprété par le duo fondateur, Fabrice Bessire et Florine Némitz, la compagnie met en scène l'histoire de deux enfants liés par leurs destins familiaux tragiques. Une rencontre sur un toit, en dehors des tumultes vécus dans leur foyer respectif. Un espace hors du temps, où les rêves



«Le ciel au-dessus», un spectacle d'Utopik Family empreint de poésie, d'humour et de magie. LOD

sont permis et où l'imaginaire prend le dessus sur la dure réalité à laquelle les deux protagonistes sont confrontés dans leur quotidien.

La pièce s'adresse à un public adulte, mais est accessible pour des enfants dès huit ans. Accompagné de musique originale, le jeu de masques, créés spécifiquement par la compagnie, saisira par son langage universel les spectateurs dans cette histoire à laquelle ils pourront parfois s'identifier. C-MPR

OTTO'S

Robot aspirateur «chill»®
RB7025, 65 dB, performance jusqu'à 100 m² / 90 min., 7 cm de haut, programme de nettoyage 3 niveaux

99.-
Comparaison avec la concurrence 179.-

Disponible aussi en ligne. [ottos.ch](#)

Coca-Cola
classic ou zero

11.95
au lieu de 22.80

24 x 33 cl

Disponible aussi en ligne. [ottos.ch](#)

Birra Moretti

19.95
au lieu de 34.80

24 x 33 cl

Disponible aussi en ligne. [ottos.ch](#)

Nescafé Dolce Gusto
grande, cappuccino, espresso ou lungo

8.95
Comparaison avec la concurrence 11.90

30 capsules

Disponible aussi en ligne. [ottos.ch](#)

Machine à café à capsules kit de départ
Piccolo XS EDG210.R, avec 4 paquets de capsules

59.95
Prix hit

Disponible aussi en ligne. [ottos.ch](#)

Hugo Boss
Bottled homme EdT 100 ml

49.90
Comparaison avec la concurrence 108.-

Disponible aussi en ligne. [ottos.ch](#)

Listerine
bains de bouche

7.50
au lieu de 10.80

2 x 500 ml

Disponible aussi en ligne. [ottos.ch](#)

Puma
chaussettes quarter, pt. 35/38-43/46, 73% coton, 25% polyester, 2% élasthanne, blanc ou noir

8.90
Prix hit

3 paires

Disponible aussi en ligne. [ottos.ch](#)

Omo
caps ou liquide

18.95
Comparaison avec la concurrence 38.65

70 lessives

16.95
Comparaison avec la concurrence 36.25

Disponible aussi en ligne. [ottos.ch](#)

Veste sweat Dernière chance
t. S-2XL, 100% coton, noir ou marine

9.-
au lieu de 29.90

Veste polaire
t. S-XL, 100% polyester, div. coloris

6.-
au lieu de 19.90

SALE

Canapé d'angle
Express tissu, 231/188 x 88 x 102 cm, avec coffre de rangement

899.-
au lieu de 999.-

Pouf
85 x 42 x 103 cm
199.- au lieu de 249.-

Vaste choix de coloris

Disponible aussi en ligne. [ottos.ch](#)

Sous réserve de fautes de composition et d'impression. Jusqu'à épuisement du stock!

Votre succursale: Bienne • Lyss [ottos.ch](#)

ÉCLAIRAGE

Inde: un esclavage sexuel pratiqué au nom d'une déesse hindoue

Huvakka Bhimappa n'avait pas 10 ans quand, soumise par ses parents à la dévotion de la déesse hindoue de la fertilité, elle a dû faire le sacrifice de sa virginité. D'abord violée par son oncle, elle a ensuite dû endurer un esclavage sexuel pendant des années. La petite fille était devenue ce que l'on appelle dans la culture du sud de l'Inde une «devadasi» et, à ce titre, un mariage avec un homme plus âgé, en échange d'argent ou de cadeaux. «Dans mon cas, ce fut le frère de ma mère» en échange d'un sari et de quelques bijoux, raconte Huvakka Bhimappa, proche de 50 ans aujourd'hui. Bientôt, sous prétexte de dévotion à la déesse Yellamma, elle fut soumise à d'autres hommes qui payaient ses faveurs sexuelles. Cette prostitution, qui ne dit pas son nom, a entretenu ainsi sa famille pendant plusieurs années.

Source de revenus

«Si je n'avais pas été une devadasi, j'aurais eu une famille, des enfants et de l'argent. J'aurais bien vécu», regrette-t-elle, bien qu'elle ait fini par échapper à sa servitude. Sans éducation, elle n'a trouvé qu'à travailler dans les champs pour un dollar par jour environ.

En faisant de leurs filles des devadasis, les familles les plus pauvres s'assurent une source de revenus et s'épargnent le coût d'une dot et d'un mariage. La devadasi, présente dans la culture du sud de l'Inde depuis des siècles, occupait autrefois une place respectable dans la société. Nombre d'entre elles étaient instruites, formées à la danse et à la musique classique, menaient une vie confortable et choisissaient elles-mêmes leurs partenaires sexuels. «Cette notion d'esclavage sexuel plus ou moins autorisée par la religion ne faisait pas partie du système originel», explique l'historienne Gayathri Iyer. Selon elle, au XIX^e siècle, durant l'administration coloniale britannique, le pacte divin entre la devadasi et la déesse s'est transformé.

en entreprise d'exploitation sexuelle. L'Inde n'a interdit cette pratique au niveau national qu'en 1988, mais, selon la commission indienne des droits de l'homme, il y a encore plus de 70 000 devadasis au Karnataka. De nombreux foyers de Saundatti, petite ville dans le sud du pays, où se trouve un temple dédié à Yellamma, estiment qu'avoir une devadasi dans la famille peut porter chance et protéger ses membres. C'est dans ce temple que Sitavva D. Jodatti a été unie à la déesse pour subvenir aux besoins de ses parents. Elle avait huit ans. «Quand les gens se marient, il y a une mariée et un marié. Quand j'ai réalisé que j'étais seule, je me suis mise à pleurer.» Un jour son père est tombé malade. On l'a aussitôt retirée de l'école et soumise à la prostitution pour aider à financer les soins. «À l'âge de 17 ans, j'avais deux enfants», dit-elle.

«Trop jeune pour accoucher»

Bon nombre des devadasis, qui s'en sont sorties, se sont retrouvées sans ressources et survivent grâce à des petits travaux manuels et agricoles mal payés. Selon Rekha Bhandari, ancienne devadasi, toutes ont été soumises à «la pratique aveugle d'une tradition», qui a ruiné leur vie. Âgée de 13 ans à la mort de sa mère, elle a été offerte à un homme de 30 ans. Elle est tombée enceinte. «Un accouchement normal était difficile. Le médecin a hurlé sur ma famille que j'étais trop jeune pour accoucher, confie-t-elle. Moi, je ne comprenais rien. On me forçait à faire des choses que je ne voulais pas faire.» À quelques heures du temple de Yellamma, l'ex-devadasi Vatsala se souvient avoir été escroquée par un client et l'avoir maudit. «Après son affaire avec moi, il m'a jeté ce que j'ai cru être de l'argent. C'était en pleine nuit, je ne voyais pas bien et plus tard, j'ai réalisé que ce n'était que du papier.» Peu de temps après, en apprenant que l'escroc venait de mourir, elle s'est dit: «Yellamma aussi était en colère.»

Belgaum, Aishwarya Kumar/AFP

COURRIER DES LECTEURS

Juste trop loin pour être indemnisés

Avez-vous pris conscience que le projet de géothermie profonde de Haute-Sorne présente un risque pour les bâtiments se trouvant à proximité? Tout l'enjeu est de s'entendre sur la notion de «proximité». En l'occurrence, les promoteurs et le canton ont établi un rayon de 2,5 km autour du site où les forages sont prévus. Or, si l'on s'intéresse à des expériences antérieures de géothermie pétrothermale, on découvre qu'en 2019, à La Wantzenau, un séisme a été ressenti à une distance de 25 km. En 2017 à Pohang, les secousses d'un séisme induit ont été ressenties jusqu'à Séoul, soit à une distance de 270 km. La ville de Pohang a une superficie de 1127 km² et a subi d'énormes dégâts. Le Jura s'étend sur 838 km². Conclusion, le rayon prévu pour le protocole de fissures du projet de géothermie profonde est ridiculement étié. Alors que dans

le plan spécial, page 18, chapitre 3.1, le périmètre d'étude restreint estime que la zone d'incidence est de... 6 km! Estimation qui était déjà fautive en regard des expériences précitées! Nos autorités ont encore accepté de réduire ce périmètre! Bon nombre de citoyens qui me lisent à l'instant commencent à transpirer parce qu'ils ne se sentaient jusqu'ici pas concernés. Ils se croyaient loin de tout cela, ils réalisent maintenant qu'ils sont loin, oui, juste un peu trop pour espérer être indemnisés. Alors Juraissiens et Juraissiens de tout le canton, demandez à vos autorités communales de vous défendre, que vous puissiez aussi faire partie de ceux qui bénéficieront d'une expertise aux frais des promoteurs avant le début des forages! On ne pourra pas dire, après, qu'on ne savait pas...

Alain Jeangros, Boécourt

POLITIQUE D'ASILE: PRÉCISIONS

«La Suisse ne viole pas les accords de Dublin»

Nous avons écrit dans notre chronique «C'est arrivé demain» de lundi qu'en laissant transiter vers d'autres pays les migrants arrivés à la frontière autrichienne, la Suisse violait les accords de Dublin. Notre information se basait notamment sur la déclaration du président de la Commission fédérale des migrations parue en octobre dernier. Le Secrétariat d'Etat aux migrations à Berne y apporte un démenti. L'administration fédérale explique que la police et les autorités chargées des contrôles à la frontière n'ont aucun moyen légal d'empêcher une personne entrée illégalement en Suisse de poursuivre sa route. Elle précise que les CFF ont l'obligation légale de transporter toute personne munie d'un titre de transport valable. Lorsqu'un migrant illégal

est encore en Suisse au bout de deux jours, le canton fait une demande au Secrétariat d'Etat aux migrations pour qu'une procédure soit menée en vue de son renvoi dans l'Etat où il a déposé une demande. Le délai pour engager une procédure d'asile est de deux mois. La Suisse respecte ce délai. Il est évidemment impossible de mener une procédure d'asile pour une personne qui a déjà quitté le territoire. La Suisse ne contrevient donc pas aux accords et «elle s'engage activement contre la migration irrégulière», précise l'administration fédérale. Juridiquement, c'est exact. Ce transit des migrants entre les pays ne correspond cependant pas à l'objectif des accords de Dublin. C'est bien pourquoi il est nécessaire de les réformer. PAC

PORTRAIT EXPRESS FLORINE NÉMITZ



34 ans, de Prêles, codirectrice de la compagnie théâtrale Utopik Family

Florine Némitz a grandi à Pontenat, au sein d'une famille où la fée des arts a été généreuse. Sa sœur, Jessana, s'est fait un nom dans la chanson. Son autre sœur, Julie, a fait les beaux jours de Saintimania. Ensemble, les trois sœurs ont chanté au sein des Snails On Daisies. Mais c'est bien pour le théâtre que Florine s'est découverte une passion. Avec le comédien Fabrice Bessire, elle a fondé en 2011 Utopik Family. Aujourd'hui établie à Prêles, maman de deux enfants et enseignante de formation, Florine Némitz partage son temps entre son activité de directrice de l'école à journée continue de Plateau de Diesse et la scène. Une scène qu'elle retrouvera dès ce week-end pour présenter *Le ciel au-dessus*, une création qui évoque le lourd quotidien de deux enfants écorchés par la vie. CLR

Page 9

ARRÊT SUR IMAGE



Le jardin Yuyuan à Shanghai est très couru, au troisième jour des célébrations du Nouvel An lunaire. PHOTO KEY

DITES-MOI

On parle toujours des gaz à effet de serre, mais qu'est-ce que c'est exactement? Comment cela fonctionne-t-il et pourquoi dit-on que c'est dangereux?

Une lectrice de longue date



La réponse de l'Office fédéral de l'environnement: «La surface terrestre absorbe le rayonnement solaire et émet, à son tour, un rayonnement thermique vers l'atmosphère. Les gaz à effet de serre présents dans l'atmosphère captent ce rayonnement et en renvoient une partie vers la terre. Ce phénomène entraîne un réchauffement de la surface terrestre ainsi que de la couche la plus basse de l'atmosphère. Plus la concentration de gaz à effet de serre est importante, plus ce réchauffement supplémentaire sera grand. Cet effet de serre naturel permet le développement de la vie sur Terre. Sans ce phénomène, la température moyenne mondiale serait d'environ -18°C. L'équilibre naturel entre les rayonnements absorbés par la terre et les rayonnements réfléchis est cependant perturbé par les gaz à effet de serre émis par les hommes. La concentration de CO₂ a augmenté de plus de 40% par rapport à l'époque préindustrielle. La part des autres gaz à effet de serre produits par l'homme a aussi augmenté. En conséquence, la surface de la terre s'est mondialement réchauffée depuis le début de l'industrialisation, au milieu du XIX^e siècle.»

Communiquez-nous vos questions par courrier électronique à dites-moi@skg.ch.



CHRONIQUE JUDICIAIRE

Onze pages d'accusation, il nie tout

Un homme est jugé à Moutier pour des actes d'ordres sexuel sur enfant et diverses violences domestiques. Il nie tout en bloc avec un aplomb désarmant.

On ne vous condamnera jamais parce que vous êtes arrivé en retard. En revanche, quand cela se produit le jour de votre procès, vous échouez tout de même à l'une des meilleures occasions de faire bonne impression.

C'est un peu ce qu'on se disait hier matin en voyant l'avocat de l'accusé s'agiter dans les couloirs du Tribunal de Moutier. Téléphone à la police, téléphone à sa fille; personne ne savait si son client se présenterait bien au rendez-vous. La présidente Maili Rüfenacht en était à se demander si elle avait vraiment bien fait de ne pas le confier à la police la veille pour s'assurer de sa présence.

Il arriva finalement, barbe de deux semaines et pull trop grand sur les épaules, s'excusant pour le retard de son train. Son dossier est chargé, l'acte d'accusation rassemble sur onze pages des faits qui se sont déroulés entre Bienne et le Jura bernois. Les plus glaçants peut-être d'abord: il aurait multiplié les gestes d'ordre sexuel avec la fille de sa cousine, alors pas encore âgée de sept ans. Soit des attouche-



Aujourd'hui, c'est au tour de l'avocat de la défense et du Ministère public de faire leurs plaidoiries.

ments à la poitrine, «entre les jambes», parfois en glissant la main sous ses habits; de l'avoir obligée à toucher son sexe (bien qu'elle tentât de s'y soustraire), ou encore de s'être rendu ivre et nu dans sa chambre. La victime, âgée de seize ans aujourd'hui, a été entendue à huis clos au poste de police de voisin afin de la préserver.

Il y a ça, et puis il y a encore un certain nombre de violences domestiques qu'il aurait commises sur deux femmes et les

enfants de l'une. Ce sont beaucoup de violences psychologiques, des insultes («cochonnes», «dégueulasses») et des menaces (pour l'une de lui tordre le cou d'un coup sec, d'engager une personne pour violer ses filles, de «la crever avec sa voiture pour ne pas se salir les mains») et également des violences physiques, jusqu'à briser une chaise sur le dos.

«Il me disait qu'il ne frappait pas, mais qu'il déplaçait. Mais ça baisse des bleus, a reconnu l'une des deux. Il avait

des crises de paranoïa, il devait avoir bu, ce n'est pas possible autrement. Sa spécialité, c'était de m'empêcher de dormir.»

Ébriété qualifiée

L'acte d'accusation mentionne en tous les cas qu'il a été contrôlé avec 1,6 pour mille d'alcool dans le sang lors d'une intervention policière au domicile de son ex-compagne, qu'il aurait volé un carton de 3 litres de vin dans un magasin pour un montant total

de... 9 francs 95 et consommé de la cocaïne.

En plus de ce tableau déjà chargé, il faut encore ajouter le non-respect de l'interdiction de contact avec une des lésées et diverses infractions routières, notamment la conduite en état d'ébriété, avec... 2,04 pour mille d'alcool dans le sang.

Pour en revenir à la bonne impression, on sut rapidement que le prévenu ne s'en souciait guère. On le sut précisément quand Maili Rüfenacht lui demanda s'il n'avait

bien qu'un enfant en Suisse. «Oui... Enfin j'espère!»

C'était l'une des premières questions, c'était à l'image de tout ce qui allait suivre. Beaucoup de regards interloqués et de sourires malaisés retenus de la part des juges et du procureur Pascal Fischer, un festival de «Pas vrai! Impossible!»



«Il me disait qu'il ne frappait pas, mais qu'il déplaçait.»

Le prévenu nia tout avec un aplomb désarmant. Selon lui, l'enfant sur qui il aurait eu des gestes déplacés aurait tout inventé. «C'est une menteuse. C'était déjà écrit dans un rapport psychologique de son école. Tout le monde le sait que c'est une mythomane!» Quant aux violences domestiques et verbales, la plaignante serait également une menteuse. «Elle a menti sous serment.» «C'est pas vrai! Ça va ou quoi?»

L'autre femme? Il avançait qu'elle avait un casier judiciaire et qu'elle avait déjà tenté de poignarder un homme auparavant. Il eut également cette morale: «Les problèmes, il ne faut pas les chercher, il faut les éviter.» ANTOINE MEMBREZ

«Le masque permet de raconter, sans parler»

SAINT-IMIER En ce mardi matin, l'ambiance est studieuse au Centre de culture et de loisirs de Saint-Imier. Au rez-de-chaussée, Fabrice Bessire est en plein travail avec le metteur en scène bernois Stéphane Lochau. À l'étage, Florine Némitz peaufine les dernières prises de son qui viendront agrémenter la trame de leur dernière création, baptisée *Le ciel au-dessus*. À cinq jours de la première, les deux comédiens d'Utopik Family mettent les bouchées doubles.

«Comme il n'y a quasiment pas de texte, chaque mouvement, chaque respiration, chaque regard se doit d'être extrêmement précis, sous peine d'être mal interprété. On doit créer une véritable partition. Mais c'est un travail passionnant, qui fait prendre conscience de la puissance de ce que le corps raconte», sourit Florine Némitz.

Enfances écorchées

Comme pour *Solar*, précédente création qui avait voyagé jusqu'à Paris et Avignon, Florine Némitz et Fabrice Bessire ont une nouvelle fois choisi de travailler avec des masques, qu'ils ont eux-mêmes fabriqués. «Je crois que nous sommes tombés amoureux de ce moyen d'expression. Le masque permet de tout raconter, sans parler. Il permet aussi à des publics différents d'interpréter les choses à leur façon. Un adulte n'imaginera pas la même chose qu'un enfant», remarque Florine Némitz.

Les enfants, justement, sont au cœur de la pièce. Et plus particulièrement les enfants dont le quotidien s'avère lourd à porter. Le public fera ainsi la connaissance de Lou et Maé, deux voisins qui ne se connaissent pas. Le premier vit seul avec sa maman qui a la gifle (et les cadeaux) facile, alors que le quotidien de la seconde est rythmé par les cris de ses parents.



Fabrice Bessire et Florine Némitz sur le toit de leur nouveau spectacle.

Tous deux vont un jour se retrouver sur le toit. Un espace de liberté loin des tracas, où des liens vont se tisser et d'où, surtout, ils aimeraient ne jamais descendre.

«Ce thème de l'enfance me parle beaucoup», explique Florine Némitz, qui a co-signé la pièce avec Fabrice Bessire, tout en écrivant les parties musicales avec sa sœur Jessana. «Moi-même je viens d'une famille cabossée. Ce qui m'a sauvée, c'est d'écrire et de faire de la musique. Dans mon travail d'enseignante, je suis aussi régulièrement confrontée à des situations compliquées, face auxquelles je me sens démunie. Or, ce que je sais faire de mieux, pour ces enfants, c'est écrire des histoires dans lesquelles ils vont pouvoir se reconnaître et se sentir moins seuls. Il y a une envie de s'adresser aux enfants, mais aussi de faire réfléchir les parents.»

De la brutalité, mais aussi de la tendresse et de la poésie: tels sont donc les ingré-

dients du *Ciel au-dessus*. Sans oublier des masques aux traits caricaturaux. «Les parents, notamment, ont un aspect très particulier. On a voulu se placer du point de vue des enfants et les montrer tels qu'eux les voyaient», explique Florine Némitz.

Étapes à Moutier et Porrentruy

Notons encore que les deux comédiens, qui seront seuls sur scène, ont su bien s'entourer en amont. Le clown québécois Louis Fortier, la comédienne Augusta Balla ou encore la Fribourgeoise Marjolaine Minot ont apporté un précieux regard extérieur.

Au public désormais d'en découvrir le résultat. Si la représentation de ce dimanche affiche complet, d'autres dates sont déjà annoncées: le 4 février au CCL à Saint-Imier, le 25 février à Moutier et le 5 mai à Porrentruy.

École secondaire: informer avant le vote

COURONNE Faut-il continuer d'envoyer les enfants des communes de la couronne prévôtise à l'école secondaire de Moutier une fois la ville devenue jurassienne, ou faut-il ouvrir des classes à Grandval et instaurer une collaboration avec l'école secondaire de Valbirse? C'est la question à laquelle devront répondre les citoyens de ces communes le 12 mars (LQ) du 18 janvier.

En vue de cette échéance, six séances d'information seront organisées, à chaque fois à 19 h 30, dans les lieux et aux dates suivantes: le lundi 30 jan-

vier à la halle de gym de Crémises, le 31 janvier à la salle communale d'Eschert, le 1^{er} février à la salle communale de Grandval, le 2 février à la salle communale de Roches, le lundi 6 février à la salle communale de Belprahon et le 7 février à la halle de gymnastique de Perrefitte.

Mandaté par le canton de Berne pour évaluer les deux options, Aldo Dalla Piazza les présentera en détail et répondra aux questions. Ces séances sont ouvertes aux citoyens indépendamment de leur commune de domicile. CLR

EN BREF

La Persévérance sur scène à deux reprises

CRÉMINES Le Brass Band La Persévérance de Grandval donne rendez-vous vendredi et samedi dès 20 h, à la halle de gymnastique de Crémises, pour son traditionnel concert annuel. Placés sous la direction de Jérémy Favre, les musiciens interpréteront un programme varié. LQJ

Vers une adaptation des barèmes fiscaux

CANTON DE BERNE Le Gouvernement bernois va adapter ses barèmes de l'impôt sur le revenu à compter du 1^{er} janvier 2024. Cette démarche doit permettre d'éviter que les contribuables qui ont vu leurs revenus salariaux augmenter en raison du renchérissement ne subissent une hausse parallèle du pourcentage d'impôt à payer. En plus de cette adaptation (de la compétence du Conseil exécutif), le Gouvernement propose au Grand Conseil d'ajuster les autres barèmes, déductions et montants exonérés d'impôt, le renchérissement cumulé ayant atteint 3% depuis la dernière compensation globale, en 2011. CLR

LE COURRIER

Contient la Feuille officielle du district de La Neuveville

Commune
de
La NeuvevilleCommune
mixte de Plateau
de DiesseCommune
de
Nods

Une façon de libérer la parole et de la donner aux enfants

Prêles – Florine Némitz signe un magnifique spectacle avec sa compagnie Utopik Family

Lou vit seul avec sa mère, qui est plate comme une crêpe et molle comme une limace. Lorsqu'elle sort, elle ramène toujours un cadeau à son enfant, pour contrebalancer son bras qui plane. Maé habite avec son père, elle l'appelle le porc-épic. Ça crie et ça rigole fort lorsque le porc-épic invite ses collègues, et puis ça pique parfois. Sur le toit de l'immeuble, Lou et Maé créent chacun un monde imaginaire pour échapper au quotidien parfois brutal.

En quelques lignes, le décor est planté. « Le ciel au-dessus », la nouvelle création de la compagnie Utopik Family que signe Fabrice Bessire et Florine Némitz, également directrice de l'EJC (Ecole à Journée Continue) du Plateau de Diesse, parle non seulement d'amitié, mais également de résilience. « Je troque momentanément ma casquette à l'EJC pour rejoindre ma compagnie, mais cela rejoint finalement un thème qui m'est cher », confie-t-elle ainsi. « L'enfance, les enfants, et l'importance de leur donner la parole, de libérer cette parole afin qu'ils puissent s'exprimer. »

Issu des journaux intimes que Florine Némitz a rédigés chaque jour de ses 10 à ses 25 ans, « Le ciel au-dessus » est le reflet de certaines blessures certes, des bribes de sa propre histoire dans une famille un peu cabossée, mais c'est surtout l'histoire de deux enfants qui réussissent à s'évader d'un quotidien trop lourd à porter. « Le ciel au-dessus » est donc un spectacle qui est le fruit d'une réflexion profonde, tout en sensibilité, sur des thématiques, comme la relation à l'autre, l'enfance, l'amitié mais également et surtout la résilience.

« Dans la vie, le plus important c'est de créer du lien. Et tous les instants où on a été en lien avec d'autres personnes. Pour nous chez Utopik Family, ce pourrait être ça réussir sa vie. Être en lien, et apprendre de ces expériences ». C'est donc tout naturellement qu'elle s'est approchée de son complice de toujours, Fabrice Bessire, en évoquant un texte qu'elle avait écrit sur sa famille, la famille Nuage, texte qu'elle a retravaillé pour en proposer une autre version, avec davantage de personnages, une façon d'exprimer l'inexprimable poétiquement, tout en pouvant enfin se distancier de situations souvent difficiles.

« Je suis chaque jour confrontée, en tant que directrice de l'EJC, à des familles Nuage, des familles Tempête, des familles qui ont vécu la guerre, des familles souvent rock&roll, et c'était pour moi une façon de dessiner un chemin pour les enfants qui sont confrontés à de telles situations. Car, pour ma part, c'est la créativité qui m'a aidée, et j'ai envie d'offrir ça au public. »

Joué sur un plan incliné, une difficulté supplémentaire pour les acteurs, « Le ciel au-dessus » est un spectacle profondément touchant, tout en nuances et en caresses d'étoiles, mais dont les messages sont percutants.

Florine Némitz et Fabrice Bessire ont fabriqué les masques du spectacle, un spectacle qui a très peu de paroles de ce fait, car ce sont des masques pleins. « Nous avons trouvé deux enfants qui ont l'âge de nos personnages et dont les voix mettront en lumière certains passages du texte qui nous ont semblé pertinents », poursuit-elle.

Entourés d'une équipe qui a œuvré à donner à ce spectacle sa vraie dimension, que ce soit du point de vue musical avec le soutien de la brillante Jessanna Némitz ou visuel, avec d'incroyables costumes, Florine Némitz et Fabrice Bessire espèrent tout simplement que quiconque viendra les voir jouer sera touché par cette nouvelle création. « Si un seul papa ou une maman se dit, en sortant de la salle, que cela fait longtemps qu'il n'a pas dit « je t'aime » à son enfant et qu'il le fait, le pari est gagné, cela aura valu la peine de proposer « Le ciel au-dessus », sourit Florine Némitz.

Il ne reste plus qu'à monter sur le toit en leur compagnie, et découvrir leur ciel étoilé, un espace de liberté où tout semble possible, et où l'amitié tisse à jamais des liens indéfectibles qui permettent de se sentir un peu plus fort face aux tourments de la vie.

Céline

« **Le ciel au-dessus** », dimanche 29 janvier 2023 à 17h30 et samedi 4 février 2023 à 20h30 au CCL (Centre de Culture et de Loisirs), rue d'la Zouc 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 44 30, information@ccl-sti.ch, www.ccl-sti.ch

www.utopikfamily.ch

4 - La Neuveville / Plateau de diesse

Plateau de Diesse – Hughes Richard publie «Jura» et «Désormais», entre inédits et textes retravaillés Sur les feuillets blancs de ses matins



Etabli aux Ponts-de-Martel depuis de nombreuses années, Hughes Richard est et demeure cependant l'un des écrivains majeurs du Plateau de Diesse dont il chante les louanges dans la plupart de ses écrits. Certes, ses genoux désormais trop fragiles l'empêchent de gambader par monts et par vaux, mais cela ne l'empêche aucunement de se plonger dans ses souvenirs, de les revisiter, et d'explorer à nouveau le chemin qui mène à Chasseral, un parcours qu'il a exploré à maintes reprises en compagnie de son grand-père, à l'affût d'un éventuel filon d'or qu'ils ne trouvèrent jamais.

«Nous y travaillions sans relâche, dormions à la belle étoile et quand las de n'apercevoir aucune paillette sous ma pelle, le cher homme s'asseyait à mes côtés, de ses bras m'entourait les épaules, et, en rigolant, m'assurait que la vie est une longue patience.»

Une longue patience, c'est effectivement ce que semble avoir été la vie de Hughes Richard, qui, à pied ou à vélo, n'a eu de cesse de parcourir son Jura dans tous les sens. Son écriture traduit sa quête, ses errances, et même l'insouciance de ses débuts, alors qu'il vient de terminer ses études au gymnase et qu'il se retrouve désœuvré, son diplôme en poche, de retour sur le Plateau qui l'a vu naître. Les interrogations qui sont les siennes pourraient bien être celles du lecteur, légitimes, à chaque carrefour de l'existence.

«Oui, que faire, me suis-je posé la question? Evidemment. D'ailleurs, quoi qu'il en soit, bachot ou non, j'étais dans une impasse à cet

âge difficilement contrôlable de véhémentes incohérences. Mes intérêts, mes curiosités, mes passions d'alors étaient aussi variés que voraces et choisir une profession plutôt qu'une autre, me paraissait une hérésie.» Hérésie peut-être mais qui l'a conduit à devenir écrivain, une passion plus qu'une profession sans doute, un vorace intérêt qui l'a conduit à remettre sans cesse l'ouvrage sur le métier, comme c'est le cas du recueil de poèmes qui est édité aujourd'hui.

Parlant de ces deux derniers ouvrages, et en particulier de «Désormais», poèmes de Hughes Richard, Jean-Marie Hotz, l'ami de toujours, qui l'a, en graphiste averti, accompagné et épaulé lors de leur édition, déclare sans détour: «Commencée dans les années 1990, son élaboration, amendée en permanence, fut aussi longue que laborieuse. Son manuscrit circula d'éditeur romand en éditeur romand pour finalement se perdre chez l'un d'entre eux. Désappointé,

accablé de recherches et de publications à cette époque, Hughes Richard renonça à d'autres démarches. Si bien que les années passèrent et que, peu à peu, il s'en désintéressa.»

Il aura en effet fallu la disparition récente de Michèle, l'amie qui avait dactylographié ses textes, pour que Hughes Richard les retrouve dans les archives que la fille de Michèle lui a transmises. Grâce à cette redécouverte, l'écrivain a alors décidé de lui donner une nouvelle jeunesse.

On y retrouve le style si caractéristique de l'auteur. Foison de mots, éclats de nature et d'impressions mêlées. On y retrouve certes «Avec», petit bijou retravaillé une énième fois, puis 13 textes qui nous font survoler une vie bien moins casanière qu'il n'y pourrait paraître. Amoureux du détail, des tournures de phrase tout en circonvolutions en nuances, Hughes Richard laisse mûrir ses textes aussi longtemps que nécessaire. L'écriture du dernier texte, «Désormais», s'est donc étalée sur... trente ans. En toute fin de volume, il se penche une fois encore sur une amitié qui l'aura habité, pour ne pas dire obsédé, tout au long de sa vie et de sa carrière d'écrivain. Un dernier adieu à ce «Cher Blaise», un Blaise Cendrars qu'il a tant aimé, tant admiré, et sans doute un peu idolâtré.

A la lumière de ces deux ouvrages, c'est tout le parcours de Hughes Richard qui s'éclaire et scintille. A l'aube de ses 90 printemps, il peut peut-être légitimement se poser une question qui l'a souvent hanté: «Oui, pourquoi sommes-nous là encore? Nous qui n'eûmes que l'éphémère comme passeport...» Un éphémère qui s'inscrit dans la durée pour l'un des auteurs emblématiques de notre région, en espérant qu'il puisse encore prêter sa plume à de nombreux récits truculents qui redessinent à chaque fois les contours de l'incontournable Chasseral dans d'autres teintes, qu'elles soient plus chatoyantes ou plus abruptes, à l'image de ce qu'est Hughes Richard dans ses écrits.

Céline

«Jura» et «Désormais» aux Éditions A la Main amie à commander à l'adresse info@hughesrichard.ch ou par téléphone en contactant Jean-Marie Hotz, +41 79 631 42 18.

Le site de l'auteur: www.hughesrichard.ch

La Neuveville – Boogie Woogie Festival Première soirée déjà complète

Du 17 au 19 mars 2023, Le Boogie Woogie Festival de La Neuveville vous propose de découvrir des artistes de renommée internationale dans une ambiance décoiffante! Deux mois avant l'ouverture de la troisième édition du festival, le show du vendredi soir affiche déjà «complet». Des places sont encore disponibles pour samedi et dimanche.

Quatre pianistes, deux saxophonistes, un batteur, un guitariste et une danseuse claquette occuperont les scènes du Boogie Woogie Festival tout au long d'un week-end. La Neuveville accueillera cette année The Boogie Lady Anke Prevoo (Pays-Bas), la jeune et talentueuse pianiste hongroise Cili Marsall, le spécialiste français du Boogie Woogie Nirek Mokar ainsi que l'artiste résident et organisateur Daniel Breitenstein (Suisse). Des sessions à deux, quatre, six mains, des jams, des surprises et bien plus

sont annoncés. Les quatre pianistes seront accompagnés d'artistes variés tels que Shyrleen Müller (CH), danseuse claquettes, Amin Mokdad (CH) et David Laszlo Marsall (Hongrie) tous les deux au saxophone, Robert Shumy (Autriche) à la guitare et chant.

Le programme est réparti sur trois événements: le grand Boogie Show du vendredi soir au Café-théâtre de la Tour de Rive lors duquel tous les artistes joueront ensemble (complet), le Boogie



Woogie Tour samedi soir avec trois salles au cœur de la vieille ville et le public qui se déplace au gré de ses envies et le Boogie Brunch du dimanche matin.

Infos et billetterie: www.boogie-festival.ch

CONSEIL DE VILLE

Stéphane Girardin, l'Ajoulot UDC qui s'est faufile jusqu'au Conseil municipal

Ajoulot il y a quatre ans encore, l'UDC Stéphane Girardin, 30 ans, vivra ce soir son premier Conseil de Ville en tant que membre de l'exécutif. Son profil détonne, il pourrait être celui qui symbolise le retour à une politique normalisée à Moutier.

Il nous reçoit dans son petit appartement de la rue du Viaduc, les pieds bien au chaud dans des chaussons floqués du drapeau suisse. Premier indice. Deuxième indice sur la porte de sa sonnette: la femme avec qui il partage les lieux porte le nom de Vigna. C'est la fille de Robert, l'un des trois suppléants au Conseil de ville venus compléter les rangs de Moutier à Venir pour la nouvelle législature.

C'est en partie pour elle, fille de Moutier raconte-t-il, qu'il a quitté son Cornol natal, en 2018, pour venir s'établir en Prévôté. Il avoue sans langue de bois: «Pendant longtemps, comme la plupart des Ajoulots, Moutier... (il réfléchit) j'y passais surtout sans m'arrêter.» Et puis il a décroché cette place de paysagiste à Tavannes.

«L'originalité»

Nous sommes bien chez «l'originalité» des élections de novembre dernier. Stéphane Girardin: trente ans. Ajoulot pur jus, UDC, établi à Moutier depuis à peine quatre ans, aucun mandat politique à son ac-

tif et bel et bien élu au Conseil municipal sur une liste longtemps réservée aux antiséparatistes. Lui-même s'en est d'abord étonné. «Cette élection, c'est un peu un coup du sort. Je visais plus le Conseil de ville (n.d.l.r.: sur la liste de Moutier à Venir) et j'ai volontiers mis mon nom pour étoffer la liste UDC au Conseil municipal. Je suis conscient que c'est davantage par un manque de candidats que pour ma personnalité que j'ai été élu.»



Pendant longtemps, comme la plupart des Ajoulots, Moutier... j'y passais surtout sans m'arrêter.»

Encore que... Encore quel? «Je sais qu'il y a beaucoup d'amis de sensibilité jurassienne qui ont voté pour moi.» D'autres encore très certainement l'ont fait parce qu'il a clamé haut et fort qu'il laissait le débat de la Question jurassienne aux Prévôtés de souche qui l'avaient vraiment vécue.

«Il y a un désir de revenir à une politique gauche-droite et non plus nord-sud.» C'est ce qu'il souhaite en priorité pour sa ville, et c'est ce à quoi il s'attachera, promet-il.



Sensible à la nature, Stéphane Girardin aime grimper sur les hauteurs de Moutier.

PHOTO STEPHANE GERRES

Sur ce point-là, son élection porte assurément une certaine valeur. Il est le seul de l'exécutif à ne clairement porter aucune étiquette. Le maire Marcel Winistoerfer acquiesce: «Symbolique, c'est bien possible que ça le soit. C'est en tout cas réjouissant, cela apporte un souffle nouveau. Il a pris les dossiers à bras-le-corps, il est avenant et très motivé.» L'intéressé a toutefois très vite eu l'occasion de se rendre compte que le chemin de la normalité

serait encore bien long. Lors de sa toute première séance, la sulfureuse séance de répartition des dicastères, il a pu voir de tout près son collègue de parti Marc Tabler s'en aller en claquant la porte au nez du Conseil, sucré de s'être fait retirer les finances. «Je ne pensais pas être confronté à ça aussi rapidement.»

Lui a hérité des Travaux publics. Un gros paquet. Il n'a pas eu non plus son mot à dire, mais cela lui va bien, dit-il.

«C'est intéressant de voir les décisions politiques se concrétiser. J'ai toujours été un gars du terrain.» Il peut d'ailleurs voir l'avancée du chantier du carrefour de Grattery depuis le pas de sa porte. Cela dit, il a tout de même dû revoir son taux d'occupation professionnel de 10% à la baisse. «Il faut se rendre tous les mardis soir à 17 h30 aux séances. On sait que le travail de conseiller municipal est exigeant. C'était d'ailleurs un peu une inquié-

de au départ de commencer directement avec ce poste sans expérience.» Il vivra ce soir son premier Conseil de Ville. Séance légère, pas grand chose au programme, si ce n'est la composition de la commission spéciale mixte (chargée de faire valoir les intérêts prévôtés auprès du Parlement jurassien) qu'il suivra sans aucun doute avec intérêt.

Débats animés en famille

Le 27 novembre, sa famille l'a évidemment félicité, quoi qu'un peu surprise tout de même «que ça arrive aussi vite». Mais c'est bien elle qui l'a mis dans le bain. Son père, agriculteur, fait partie du Centre. Sa tante quant à elle n'est autre que Josiane Sudan, maire de Haute-Ajoie et députée au Parlement, aussi sous les couleurs du Centre. «À chaque votation, à la table familiale, il y avait débats. Il a fallu se faire sa place», rigole celui qui assume pleinement sa position d'UDC, certes modéré, sans toutefois pouvoir expliquer d'où elle lui vient. «J'ai toujours eu cette sensibilité de droite.»

Les débats furent donc animés... aussi sur la question de Moutier. «En tant que jurassien, je m'inquiétais passablement d'accueillir une ville en difficulté financière. C'est peut-être un peu tabou mais c'est une crainte assez répandue en Ajoie.» Et qu'a-t-il donc voté le 28 mars, ose-t-on demander? (Il sourit) «Vous le savez, non?»

ANTOINE MEMBREZ



Ses traverses sont l'une des particularités de Tramelan.

PHOTO PASCAL CHASSERAY

Prendre soin des traverses

URBANISME Tramelan sans ses traverses, ce ne serait pas tout à fait Tramelan. C'est ce maillage de petits chemins piétons orientés nord-sud, parfois très anciens. Mis bout à bout, ils couvrent environ 7 km et constituent un vecteur de mobilité douce important dans le village. Un patrimoine certain, mais qui est soumis à une forte pression urbanistique, notamment en raison des besoins de densifier le bâti vers l'intérieur.

Ce soir, le Conseil général sera invité à se prononcer sur un crédit de 160 000 fr. pour

leur offrir une vision à moyen terme et les choyer comme il se doit. Signe de son importance, le Parc Chasseral y participera.

Le projet, planifié sur cinq ans, doit entre autres permettre de revaloriser ces chemins, de créer 1 km de traverses supplémentaire et de revaloriser la trame paysagère du village.

Le législatif devra encore donner son préavis pour un crédit de 861 800 fr. destiné à la réfection de l'enveloppe extérieure de l'école des Gérinnes.

AME

Feu vert pour la Maison de l'enfance, largement soutenue

SONCEBOZ Le projet de Maison de l'enfance pourra enfin aller de l'avant. Hier, les citoyens de Sonceboz ont largement accepté le crédit supplémentaire de 900 000 fr. qui leur était soumis, par 351 voix contre 152, soit 69,8% d'approbation pour un taux de participation assez élevé de 40,6%. Rallonge qui s'était révélée nécessaire en raison des quelque 40 mois de procédure provoqués par des oppositions, dont une amenée jusqu'au Tribunal fédéral, et de l'envoie du coût des matières premières pendant ce temps.

Ces derniers jours, quelques critiques avaient pu se faire entendre. Elles ont donc été balayées. «C'est juste magnifique, se félicitait, à chaud, le maire Claude-Alain Wüthrich. On s'attendait à ce que ça passe, mais pas de manière aussi nette. Maintenant, on sait ce qu'on doit dépenser.» Il soulignait également l'important taux de participation. «Cela n'arrive pas souvent ici (ndlr: en 2019, le crédit de 6,6 mio avait été accepté sur un petit 25%). Cela montre que les citoyens nous font confiance au niveau financier et aussi pour tout le reste. Ils ont aussi compris qu'il nous fallait ce bâtiment et qu'on ne pouvait plus continuer comme ça. D'autant que de jeunes familles représentent actuellement des maisons, la commune vit un certain dynamisme démographique.»

Pour la rentrée d'août 2024

Le nouveau bâtiment doit accueillir trois salles de classe d'école enfantine, des locaux pour la crèche, et également trois classes pour l'école à journée continue. Si tout se passe bien, les

travaux de terrassement devraient débuter en mars, indique le maire, ceci avec l'objectif d'une ouverture pour la rentrée d'août 2024. «On ne maîtrise pas les retards. S'il devait y en avoir l'objectif est d'être prêt pour octobre 2024.»

C'est donc un long feuilleton qui a définitivement pris fin hier. «Un soulagement» aussi pour le maire. «C'est dommage que cela ait autant traîné. Mais on vit dans un état de droit, une belle démocratie.»

AME



La Maison de l'enfance doit rassembler l'école enfantine, la crèche et l'école à journée continue.

Cerveaux brillants

SCIENCES La région aura ses représentants à la finale du Concours national Science et jeunesse qui se tiendra du 20 au 22 avril à l'Université de Saint-Gall. Un jeune du Jura et trois du Jura bernois s'y sont qualifiés samedi lors de la demi-finale qui se déroulait sur le campus de l'Université de Lausanne.

Il s'agit de Csaba Hounnou (Tramelan) pour son travail Hydrovolta - Construction à taille réelle d'un bateau électrique, mesures des performances et calculs de rendements, Antoine Willemin (Préles) pour son travail Influence de la présence de satellites artificiels sur les observations astronomiques terrestres, et Luc Cachot (Vufflens) pour son travail Production de H2S par les bactéries du fromage.

Mathys Douma, évènement

Le quatrième? Faut-il s'étonner de nommer Mathys Douma, le jeune prodige de Courroux déjà primé à de multiples reprises en mathématiques et en philosophie? Cette fois, c'est son travail *Allusion aux illusions, confusions à profusion!* qui lui a valu de se distinguer. AME

